

Adapei41
28, rue des Gâts de Coeur
41350 - Vineuil
Téléphone : 02 54 78 30 43
Télécopie : 02 54 78 66 96
Mél : secretariat@adapei41.com
Site : www.adapei41.com


adapei41
Les Papillons Blancs



Info liaison n° 31
Décembre 2012




adapei41
Les Papillons Blancs

Sommaire

- Voeux de la présidente,
- Voeux du directeur général,
- La protection juridique des majeurs,
- Challenge «Eric Goujon»,
- Ecoute téléphonique,
- Trophée Opcalia pour le Grain d'Or,
- Régime de prévoyance,
- Démarche «Qualité» à l'Adapei41,
- L'équipe de direction de l'Adapei41,
- L'accueil temporaire,
- Les ruchers aux Laudières,
- Le petit mot d'Emilia,
- Le rucher pédagogique,
- Emilia vous raconte,
- Noël dans les établissements de l'Adapei41.
- Comédie musicale par le Moulin Chouard,
- Fête de l'automne aux Morines,
- Différents et Compétents,
- BD aux Morines,
- Congrès «Nous Aussi»,
- Collecte pour la SPA,
- Pourquoi adhérer :
> Bulletin d'adhésion

Dates à retenir : Ouvert à tous

Samedi 4 mai 2013

Au Chato'do de Blois à partir de 17 heures.

Conférence et exposition des œuvres réalisées par les usagers de l'association.

Suivi d'un concert « Pop- Rock »

Accueil concert à partir de 20 heures.

Entrée : 10,00 Euros, tarif réduit: 5,00 Euros.

Réservez votre après-midi et soirée.

Le 11 juin 2013 à partir de 17h

Assemblée Générale Adapei 41 à la Halle aux grains



Depuis six mois, le Conseil d'administration de l'association, a accepté de m'en confier la présidence. Les objectifs, de modifier le mode de gouvernance et de relancer la vie associative, de mettre en place l'écoute des usagers et leur participation aux décisions qui seront prises, sont en cours de réalisation, mais le

chemin pour les atteindre est encore long.

Les membres du conseil d'administration et des bénévoles sont aujourd'hui très impliqués dans ces actions et je les en remercie. Je fais également le vœu que cette nouvelle dynamique ne soit qu'un début et que l'année qui commence recueillera quelques fruits des démarches entreprises.

Ceux qui le souhaitent peuvent nous rejoindre dans cette démarche à tout moment pour donner leur avis, faire des propositions qui nous permettront d'avancer dans la direction qu'ils souhaitent pour eux mêmes ou pour les usagers de l'association qui leurs sont chers, et pourquoi pas participer à notre mouvement parental.

Les membres du Conseil d'administration s'associent à moi pour présenter à chacun d'entre-vous usagers, parents et amis, mais aussi professionnels, nos vœux de très bonne et heureuse année 2013, que chacun puise dans les petits moments du quotidien le bonheur.

Sylviane Roger-Ives,
Présidente



L'année 2012 vient de se terminer. Elle fût marquée par la crise économique qui frappe le pays et ne nous a pas épargné. Nos budgets sont limités et l'activité commerciale de nos établissements stagne.

2013 est annoncée comme encore

plus difficile. Ces épreuves vont nous obliger à développer notre inventivité et notre créativité pour les traverser en veillant à protéger les plus fragiles.

En 2013, les structures de l'Association réaliseront une évaluation interne sur la qualité du service rendu aux personnes handicapées. Cette démarche commencera en mars pour se terminer en octobre. Nous analyserons plusieurs éléments de notre travail :

- La personnalisation de l'accompagnement,
- la participation et l'expression des usagers
- le respect des droits des usagers
- les actions de prévention et de gestion des risques
- la pertinence, la cohérence et l'adéquation des projets d'établissement
- l'ouverture des établissements sur leur environnement.

A partir des résultats obtenus, un challenge s'offrira à nous: améliorer l'accompagnement en veillant à conserver un équilibre budgétaire.

Un défi à la hauteur de l'expertise développée par l'Association depuis plus de 50 ans !

Bon courage et bonne année à tous !

Alexandre Hausknost,
Directeur général

«Meilleurs vœux pour 2013 de la Commission Communication»
Isabelle Boutard, Emilia Champion, Gérard Guillou, Florence Le Marec, Brigitte Nicolas, Givko Petrov.
Coordination Sylviane Roger-Ives

La Protection Juridique Des Majeurs

Cette formule un peu rébarbative recouvre en réalité les mesures de tutelle, de curatelle ou de sauvegarde de justice que tous les parents d'adultes majeurs handicapés peuvent être appelés à mettre en place. Pour simplifier, nous ne parlerons ici que de la tutelle.

Dans le Loir et Cher, il faut s'adresser au Juge des Tutelles, Tribunal d'Instance - 15 rue du Père Brottier - BP 1805 - 41018 BLOIS - Tél : 02 54 56 26 00 pour faire la demande de tutelle ou de curatelle.

Le service des tutelles y est ouvert tous les jours de 9H à 12H30, du lundi au vendredi.

Le dossier à déposer auprès du Juge devra être constitué :
-d'un certificat médical délivré par un médecin agréé au coût non négligeable de 160€ délivré par un médecin choisi sur une liste établie par le Procureur de la République,
-d'un formulaire disponible auprès du Tribunal d'Instance accompagné d'un courrier donnant l'identité et les coordonnées de la personne à protéger et les motifs de la demande.

C'est le Juge qui décidera, au vu de ces éléments, après avoir rencontré la personne à protéger et les parents :

- quelle mesure est la plus appropriée (curatelle, tutelle ou mesure de sauvegarde)
- quelle personne de la famille sera nommée tuteur

La mesure de tutelle ne pourra excéder 5 ans et pourra être renouvelée pour une même durée ou pour une durée supérieure à 5 ans si l'amélioration de l'état du majeur à protéger est improbable.

La tutelle est confiée de préférence à un membre de la famille ou à un proche mais si ce n'est pas possible, la tutelle peut alors être confiée à un organisme extérieur, appelé mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Dans ce cas, cette mission n'est pas gratuite et le coût financier est fixé par la loi.

Dans le Loir et Cher, c'est l'UDAF - 45 avenue Maunoury - 41000 Blois - Tél : 02 54 90 23 45 qui, dans le cadre de ses obligations légales, s'est vue déléguer la gestion du service Tutelles Majeurs Protégés par convention signée entre Monsieur le Préfet du Département du Loir-et-Cher et Monsieur le Président de l'UDAF en 1982 et renouvelée depuis.

A titre d'exemple, en 2009, l'UDAF de Loir-et-Cher assurait l'exercice sous sa pleine et entière responsabilité d'environ 2200 mesures de protection judiciaire.

Le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) de l'UDAF compte aujourd'hui environ 36 mandataires judiciaires à la protection des majeurs dont leur mission est de mettre en oeuvre des mesures de tutelle, de curatelle et des mandats spéciaux.

Comme les tuteurs de famille, ils sont chargés de gérer le patrimoine de la personne et/ou de représenter la personne d'une manière continue dans les actes de la vie courante. Chaque année, ils rendent les comptes au Juge des Tutelles accompagnés des pièces justificatives, pour vérification.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site de l'UNAPEI - www.unapei.org ou le site www.service-public.fr

Brigitte Nicolas

Challenge Eric Goujon

Challenge «Eric Goujon» le 6 octobre 2012 au Foyer «les Morines»

A la mémoire de l'un de nos plus anciens adhérents, Eric Goujon, « l'Eclaircie » a choisi d'organiser un challenge à l'issue duquel la coupe sera remise en jeu tous les ans. Ce sera l'occasion d'honorer la longue participation d'Eric au sein de l'association et de partager avec l'ensemble des adhérents un bon moment dans la convivialité et l'esprit sportif. Par le biais de cet évènement la majorité des sportifs a pu devenir acteur au cœur de l'association en ayant accès à son assemblée générale.

Pour la saison sportive 2012-2013, le challenge «pétanque» a eu lieu au foyer des Morines, sur les terrains de boules construits courant 2011-2012 : 36 participants ont joué individuellement dans leurs poules respectives.

La finale du challenge s'est déroulée entre : Raphaël Terrier, Sébastien Thierry et Noëlle Lamoureux.

Le grand gagnant du 1er Challenge Eric Goujon est Raphaël Terrier. A l'issue de cette compétition chacun a reçu un présent.

Rendez-vous pour la saison 2013-2014 qui verra peut-être une activité athlétique.

Jessica Brunet

Enfin l'écoute mise en place...!



Un NOUVEAU service pour tous :
L'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE

Jeunes parents, parents d'un enfant différent, porteur de handicap quel que soit son âge, cette écoute téléphonique est un service assuré par des parents bénévoles qui ont des enfants accueillis dans des établissements de notre association.

Ils écouteront les problèmes que vous rencontrez au quotidien et répondront aux questions diverses que vous vous posez.

Début de cette écoute le lundi 5 novembre 2012
au 02 54 50 44 36
Les permanences seront assurées
tous les lundis de 17h à 20h
tous les mercredis de 14h à 17h
tous les vendredis de 11h à 15h

Adapei41 - 28 rue des Gots de cour - 41300 Villedieu

Performance d'entreprise

Un Trophée Opcalia pour les Ateliers du Grain d'Or

Un F d'Or pour une PME presque comme les autres : l'entreprise adaptée « Les Ateliers du grain d'ors » a reçu ce trophée qui récompense l'excellence de sa formation professionnelle.

Encouragée par l'Etat par le biais de l'Agence régionale de santé, l'entreprise adaptée « Les Ateliers du grain d'ors », a pour mission de trouver un travail aux personnes en situation de handicap, souffrant de déficience intellectuelle et des troubles qui leur sont associés.

L'ADAPEI (Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales) est son unique actionnaire. Sa seule différence avec une entreprise « classique », c'est son label qui impose un Contrat d'Objectif Interne délivré par la Direccte Centre. D'un chiffre d'affaires de 1,4 million d'euros pour 51 personnes, 80 % de la masse salariale sont des personnes dont le handicap est reconnu par la Maison départementale des personnes handicapées. Le reste se répartissant entre le personnel encadrant et administratif. En concurrence loyale avec les entre-

prises de ses secteurs d'activité, Les Ateliers du grain d'or envoient des équipes, en sous-traitance principalement, pour des entreprises qui souhaitent répondre par cette démarche à leurs obligations d'embauche de 6 % de personnes handicapées dans leurs effectifs.

Faire reconnaître la qualification

C'est l'organisme paritaire collecteur agréé Opcalia Centre qui organise chaque année le F d'Or de la formation professionnelle, afin de mettre en valeur les entreprises qui ont effectué des efforts significatifs en faveur du développement des compétences de leur salariés. Les Ateliers du grain d'or ont été récompensés pour avoir concrètement dépensé au-delà des 1,6 % légaux de la formation professionnelle.

L'entreprise a, de plus, mis en place un contrat de professionnalisation pour une personne handicapée et a formé l'ensemble d'une équipe du pôle nettoyage-propreté (son nouvel axe de développement) vers l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle.

www.legaind'or.com



Jean-Raymond Berton, directeur des Ateliers du grain d'or, accompagné par Nathalie Pournat, qui, après sa formation, a obtenu un certificat de qualification professionnelle dans le secteur nettoyage-propreté.

Extrait de CCI Economie de décembre 2012

Régime de Prévoyance

Du nouveau pour le régime de Prévoyance. En 2005, la convention collective a instauré un régime de prévoyance mutualisé au niveau national et non plus par Association. Ce changement avait eu pour conséquence de diminuer fortement les garanties offertes aux salariés.

L'Adapei 41 – les Papillons Blancs avait alors souscrit un contrat complémentaire pour conserver des prestations élevées.

En 2010, les partenaires sociaux ont signé un nouveau contrat de prévoyance mutualisé qui ne modifie pas les taux de cotisation mais augmente les garanties. Dans ces conditions, notre sur-cotisation ne se justifiait plus. Aussi, après six mois de discussion avec le comité d'entreprise, le Conseil d'Administration a décidé de résilier notre contrat complémentaire à compter de 2013.

Tous les salariés ont été informés par courrier avec leur bulletin de paye du mois de juillet 2012.

A compter du 1er janvier 2013, les nouvelles garanties s'appliqueront.

L'Association profitera de la suppression de ce contrat pour augmenter sa participation au financement de la mutuelle d'entreprise obligatoire.

Alexandre Hausknost

Notre démarche qualité

Engagée depuis 2007, notre démarche qualité vise à améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes handicapées. Durant près de 5 ans, nous avons travaillé sur l'écriture de référentiel par établissement et service. Au fur et à mesure, nous avons apporté des changements dans nos pratiques notamment sur la prise en compte de la parole de l'utilisateur et sa participation à l'élaboration de son projet personnalisé.

Cette démarche qualité s'inscrit dans le respect de nos obligations légales en matière d'évaluation. En effet, nous devons nous évaluer avant le 31 décembre 2013 puis faire effectuer une évaluation par un organisme extérieur avant le 31 décembre 2014.

Dans cette optique, le 1er octobre dernier, nous avons recruté Bernard VEUJOZ, ancien directeur d'établissement, pour coordonner notre travail, mettre en forme nos outils, proposer des améliorations et nous assister dans le choix de l'organisme qui viendra nous évaluer.

D'ores et déjà, nous avons validé une procédure d'accès à son dossier par la personne accueillie, une procédure de signalement d'évènement indésirable, le cahier des charges et l'appel d'offre pour le choix de l'organisme évaluateur. Nous allons travailler dans les semaines qui viennent pour harmoniser la terminologie utilisée au sein de nos établissements et services.

Cette action s'inscrivant sur une période de 2 ans, vous retrouverez un article sur ce thème dans tous les prochains info-liaisons.

L'équipe de direction



L'accueil Temporaire

Quelle législation pour l'accueil temporaire ?

- Il est soumis :

A la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale,

Au décret du 17 mars 2004 relatif à la définition et à l'organisation de l'accueil temporaire des personnes handicapées,

A la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Qui peut bénéficier de l'accueil temporaire ?

Toute personne handicapée, de tout âge, jeune ou moins jeune, dans le cadre de tous les modes d'accueil (avec ou sans hébergement, de jour, à temps partiel...) et dans tous les établissements ou services, qui l'ont intégré dans leur projet d'établissement.

Pourquoi demander un accueil temporaire ?

L'accueil temporaire vise à :

- permettre aux aidants dont les accueillants familiaux de disposer de relais en cas d'indisponibilité provisoire (hospitalisation, obligation professionnelle...), d'organiser leur vie sociale, familiale ou encore de bénéficier d'un légitime droit

au répit.

- donner la possibilité à l'établissement d'accueil habituel de bénéficier d'un temps de distanciation pour être en capacité de mieux répondre aux besoins de la personne handicapée
- constituer un essai de prise en charge pouvant donner lieu à l'élaboration d'une évaluation ou d'un bilan,
- assurer une continuité de la prise en charge de la personne lourdement handicapée, y compris pendant les périodes de vacances,

Qui donne l'agrément pour l'accueil temporaire ?

La demande est à déposer auprès de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) – avec mention accueil temporaire – et c'est la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées), qui validera l'orientation.

Quelle durée pour l'accueil temporaire ?

Chaque personne handicapée peut bénéficier de 90 jours par an de prise en charge.

Quels établissements de l'ADAPEI 41 proposent des accueils temporaires ?

La MAS (maison d'accueil spécialisé) à Cellettes- et l'IME (institut médico éducatif) des Grouets, à Blois.

Alexandre Hausnost

Congrès «Nous Aussi»

Congrès « Nous Aussi » à Hazebrouck (<http://www.unapei.org/Nous-Aussi-fluron-d.html>)

« Nous Aussi » est l'association française de personnes handicapées intellectuelles. Cette association est créée depuis 10 ans. Cette année le congrès organisé à Hazebrouck les 14 et 15 décembre 2012 a débattu sur le travail et la solitude. Plus de 300 adhérents sont venus de toute la France et l'Adapei41 a facilité la participation de Charles Chesneau, Xavier Parent et Franck Rioland.

Janick Pajon-Héron, coordinatrice socioprofessionnelle à l'Esat de Belleville, Annie Jouslin, administratrice, et Patrick Hamille, en tant que bénévole ont participé à cette manifestation.

Janick nous adresse ces mots dès le retour du groupe : « Notre déplacement pour le congrès s'est très bien déroulé ... avec des conditions climatiques

particulièrement difficiles. Dès notre arrivée dans la région Nord-Pas de Calais, la délégation a apprécié l'accueil et l'architecture. Le lendemain, les propositions au congrès l'ont fortement intéressée, et je dois reconnaître que l'association « Nous Aussi » a à sa tête un excellent président et conseil d'administration, qui peut être un exemple pour tous...

Charles, Franck et Xavier semblent tous les trois volontaires pour sensibiliser leurs collègues et entrer dans une démarche associative. Pour terminer, les visites mises en place ont séduit chacun. Personne n'a vu le temps passer.

Chacun remercie monsieur Hamille qui a été un guide précieux... »



Collecte pour la SPA 41 le 28/11 et 05/12/2012

Participation très active de Brigitte, Jean-Pierre et Annie, pour le Noël des Animaux (du 16/12/2012 à la SPA 41 De Sassay).

Cette collecte a eu lieu sur 2 mercredis matin (de 9h à midi) dans le hall de l'Intermarché de Mont-Près-Chambord et a remporté un franc succès auprès des clients (donateurs) ainsi que des rési-

dents qui malgré la fatigue, le froid et l'indifférence de certaines personnes (peu nombreusesheureusement), ont toujours gardé le sourire et une motivation à toutes épreuves.

Ils attendaient impatiemment le 16 Décembre afin de donner leur collecte à la SPA.

SOLIDARITÉ Un joyeux Noël pour la SPA 41



2012/2012 09:28

Dimanche après-midi, la SPA de Sassay célébrait un Noël un peu spécial pour ses chiens et chats, sur une idée de Marie-Françoise Folo, aide médico-psychologique au foyer les Horvies de Mont-près-Chambord, établissement qui accueille des personnes souffrant de handicap mental. Marie-Françoise accompagne tous les 15 jours, un petit groupe de résidents au village de Bassay. « Les animaux ont un effet thérapeutique sur les résidents. Ils interagissent avec eux une vive complicité et ont les yeux rieurs », explique-t-elle.

Elle décide donc, avec les résidents du foyer, d'initier deux collectes de jouets, nourriture et divers matériels à destination des petites bêtes de la SPA. « Nous avons été surpris car ça a très bien fonctionné. »

Les résidents, très heureux de cet élan de générosité, ont déchargé les dons avec enthousiasme et brio dimanche. Serge Bloch, président de la SPA 41, était tout aussi ravi.



CHAMBORD - 16/12/2012

Un pari ambitieux mais payant !

En Avril 2011, le Conseil d'Administration de l'Adapei avait décidé d'inscrire ses 3 ESAT dans un processus de reconnaissance des compétences à destination des travailleurs handicapés. Après 18 mois de préparation, deux travailleurs récoltent les fruits :

Le 6 décembre à 13 h30, 2 candidats de l'ESAT du Moulin Chouard (Sébastien BORBON et Solange TITEUX) se sont présentés au Greta du Loir et Cher devant le jury afin de faire reconnaître leurs compétences professionnelles... Ils ont été accompagnés par leur moniteur référent Monsieur NEAU qui vient tout juste de terminer sa formation propre au dispositif Différent et Compétent...

Deux dossiers démontrant leur savoir-faire ont été constitués représentant en moyenne 25 heures de travail pour chacun. Ces dossiers ont été présentés par les travailleurs devant le jury. Au terme de leurs présentations, le jury a exprimé une grande satisfaction, les félicitant de la qualité des dossiers réalisés. Il a souligné des écritures appliquées et un contenu parfaitement détaillé.

Tout ce travail, rappelons-le, a entièrement été réalisé par Sébastien et Solange. Sur le chemin du retour, en voiture, Solange a lancé spontanément un « je suis heureuse aujourd'hui ». Sébastien de



son côté a appelé sa famille afin que l'apéritif soit prêt en rentrant le soir à la maison !!! Il semble que tout est dit à partir de ces quelques mots et réactions, inutile de rajouter des commentaires : il y a des moments que l'on a envie parfois de partager, ceux-là en font partie...

Nous aurons donc à la session prochaine des remises d'attestations au moins 2 personnes de l'adapei 41 sur l'estrade, mais l'aventure est loin d'être terminée, elle ne fait que commencer d'ailleurs...

Un auteur de BD aux Morines

Monsieur Renaud Pennelle, le dessinateur de cette bande dessinée traitant du quotidien d'une personne atteinte de la sclérose en plaques a passé la journée du 26 novembre avec nous aux Morines. L'après-midi, à l'aide de ses conseils, nous avons fait nos propres dessins. Nous avons, depuis, dans notre médiathèque, cette bande dessinée dédiée par ses soins. Merci Renaud.



Nouvelle Comédie Musicale par l'Esat du Moulin Chouard « Un P'tit Tour au Far West » 25 janvier

Au Centre d'accueil de la Chaussée Saint Victor après une première représentation très réussie le 19 décembre, la troupe se produit à nouveau le 25 janvier 2013 à 21h.
Renseignements et réservation à l'Esat du Moulin Chouard par téléphone au 02 54 50 51 05 ou par mail à a.touahri@moulinchouard.com.
Venez nombreux la représentation est de qualité.



Fête de l'automne aux Morines



La nouvelle directrice, Catherine Eveno et le directeur adjoint, Sébastien Martineau ont fait connaissance avec les familles au cours de la fête organisée par les résidents.
Bravo aux résidents et aux équipes pour la décoration de la salle, la confection des gâteaux et des verrines, la dégustation de jus de pomme et de cidre, la bonne ambiance autour des jeux organisés.



L'hébergement



Les Laudières



Le sapin, les cadeaux, l'ambiance des préparatifs, le mystère du père Noël ... tout est réuni pour émerveiller les enfants , et comme les années précédentes la journée de l'arbre de Noël a été une réussite. Enfants et parents se sont réjouis du spectacle et ont dégusté le délicieux goûter : partage de pâtisseries confectionnées par les familles. Cela se voit dans le sourire de chacun.

Noël à l'I.M.E. et dans les autres établissements

Rucher pédagogique

En novembre 2012, six jeunes, inscrits dans un groupe découverte, se sont rendus à l'Esat des « Laudières » à Vineuil pour prendre une ruche dans le cadre d'un projet pédagogique visant à découvrir le monde des abeilles. Amandine, Even, Fanta, Gwendoline, Lucas et Lucas, ont peint la ruche avec le mélange préparé par les travailleurs de l'Esat. Chaque enfant imaginera une illustration afin de finaliser la décoration collective. La ruche sera ensuite redonnée à l'Esat. Les travailleurs y introduiront l'essaim avant de la placer près des champs de fleurs, au printemps. Le groupe du SESSD suivra l'évolution en attendant la récolte du miel.



et ... Emilia vous raconte

Le concert de Mpokora au Zénith d'Orléans. Après avoir gagné des places pour le concert NRJ à Blois, je m'y suis rendue avec Anthony, de Médicis. Cela nous avait beaucoup plu : l'ambiance, les lumières... J'ai voulu donc revoir un concert et comme j'aime beaucoup Mpokora, c'est mon « idole », j'ai transmis mon choix à mes colocataires qui étaient d'accord pour m'accompagner au spectacle. On a tous été émerveillés par le concert. Les danses étaient géniales, les gens (beaucoup de personnes), criaient, dansaient. Vraiment à la fin du concert on étaient tous contents avec l'envie de recommencer.



Travaux et paroles d'enfants



« On a été chercher la ruche. »
 « On l'a ramené au service. »
 « On a peint la ruche. »
 « On va faire des décors sur la ruche. »
 « On va se faire piquer par des abeilles en allant chercher le miel. »
 Gwendoline, Lucas et Lucas,
 Amandine, Fanta.

Les ruchers des Laudières

Depuis le 11 octobre 2012 notre équipe d'apiculteurs s'est lancée activement dans les premiers préparatifs de la saison apicole 2013. Les travaux sont encore nombreux avant l'arrivée des essaims en avril, arrivée que chacun attend avec impatience et crainte à la fois.

Les ruches sont peintes, elles vont pouvoir désormais être décorées par l'une des structures (ADA-PEI / SESSD, IME les Groupets, Foyer de Vie) également par la Maison de retraite de Pimpenau. A l'ESAT les Laudières, après ces préparatifs techniques, nos apprentis apiculteurs ont pu s'essayer à la confection de pains d'épices et à la réalisation de bougies en cire gaufrée pour participer fin 2013 à un marché de Noël. L'argent de la vente sera reinvesti pour la future campagne 2014.

L'importance des travaux et leur diversité suscitent une curiosité qui fait que le groupe est en attente d'informations autour des abeilles et induit des moments partagés, riches en échanges.

www.ruchepedagogique.canalblog.com

L'évolution de ce projet est en mémoire sur le blog du rucher, au travers des photos, d'enregistrements sonores, vous en suivez l'évolution. Merci à ceux qui ont laissé un commentaire sur ce site.



Le tournoi de tennis de table à Orléans le samedi 27 octobre 2012 avec Philippe, Frédéric, Kicakël, Nicolas, Brigitte et Noëlle. Nous avons participé au tournoi du championnat de France, si nous arrivons à nous qualifier, nous représenterons l'Éclaircie au championnat mais comme dit Nicolas « On n'a pas gagné, on a perdu, mais on veut recommencer »... Suite le 24 novembre avec les mêmes et sans Micakël, nous sommes allés à Avoine continuer le classement pour le tournoi de ping-pong. Les matches sont de plus en plus durs. Mais on a réussi à se classer en 2ème division. Toujours bonne ambiance. Prochain tournoi le 16 février à Pithiviers.





Les Papillons Blancs
adapei41



Facile à Lire



Info liaison n° 31
 Décembre 2012



Les Papillons Blancs
adapei41

Adapei41
 28, rue des Gâts de Coeur
 41350 - Vineuil
 Téléphone : 02 54 78 30 43
 Télécopie : 02 54 78 66 96
 Mèl : secretariat@adapei41.com
 Site : www.adapei41.com